

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DAC 550 Subvention (2.829 euros) et convention avec l'association APDV centre d'art (12e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 novembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris l'invite à se prononcer sur l'octroi d'une subvention à l'association APDV centre d'art ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 2 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement d'un montant de 2.829 euros est attribuée à l'association APDV centre d'art, 8 rue Changarnier 75012 Paris pour l'achat de matériel. 19900 ; 2015_05250.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'équipement pour l'attribution d'une subvention d'équipement, dont le texte est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante, soit 2.829 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris 2015, rubrique 33, nature 20422, ligne VE40003, crédits pour subventions d'équipement. Mission 90010-99-010 N° d'individualisation 15V00458 DAC.

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO